

Mardi 23 janvier 2018

Chers collègues,

J'ai le plaisir de vous inviter, dans le cadre des réunions d'information proposées par la commission Information-Formation de l'association des maires et des présidents d'intercommunalité de Meurthe-et-Moselle, à une session d'information organisée en partenariat avec la Banque Postale sur :

Bâtir son budget, analyser la situation financière de sa collectivité et déterminer sa capacité d'investissement
Mercredi 28 mars 2018 de 17h à 19h30

Au siège de l'ADM 54
80 boulevard du maréchal Foch, à LAXOU

Au programme notamment :

- Rappels sur la procédure budgétaire et les différentes composantes des documents budgétaires : Comment est présenté le budget ? Comment est-il voté ?
- Le compte administratif 2017 : Avant quelles dates doit-il être adopté et transmis au contrôle de légalité ? Comment est-il voté ? Qui peut participer au vote ?
- La reprise et l'affectation du résultat : Comment passer de l'exercice 2017 à l'exercice 2018 ?
- La situation financière de votre commune : Quelle est-elle ? Quels sont les principaux éléments à vérifier ? Existe-t-il des ratios de référence ? Comment déterminer sa capacité d'emprunt ?

Il sera remis à chaque commune inscrite une analyse financière rétrospective réalisée par La Banque Postale sur 4 années glissantes (période 2012-2016).

Je vous remercie de nous envoyer préalablement vos questions, que vous pourrez également poser directement à notre intervenant, Jorge BRAS, Responsable des Financements Locaux à la Banque Postale et/ou échanger entre élus.

Je vous rappelle que nos sessions d'information sont gratuites et ouvertes à l'ensemble des élus ou agents territoriaux. Vous pouvez venir accompagné(e) d'élus de votre conseil ou de votre secrétaire de mairie ou DGS.

Inscrivez-vous sur le site internet www.adm54.asso.fr, onglet « formation » **avant le mercredi 21 mars 2018** ou par mail à secretariat@adm54.asso.fr avec le bulletin de participation ci-joint, en y portant les questions que vous souhaiteriez poser. **L'inscription est obligatoire.**

Dans l'attente du plaisir de vous retrouver et d'échanger avec vous, je vous prie de croire, Chers collègues, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président de la commission



Jean-Jacques PIERRET
Maire de MONTIGNY-SUR-CHIERS

Le plus beau des mandats mérite le meilleur des services